



SIR GEORGE STEWART WHITE, Commandant des troupes anglaises au Natal

L'Italie à l'Exposition de Paris.

(D'un correspondant.)

Les gallophobes de tous pays en sont pour leurs frais: la campagne qu'ils ont essayé de mener après la sentence de Rennes, en vue de boycotter l'Exposition de 1900, a été de nul effet. En Italie bien peu d'industriels se sont laissés influencer par les innombrables d'une certaine presse. Du reste une réaction s'est vite produite et le bon sens a repris le dessus. On a compris que toute la France n'était pas à Rennes et que l'on ne peut rendre tout un pays responsable de la faute de quelques-uns.

Quoi qu'il en soit de cette agitation soulevée ab irato par les uns, insidieusement par d'autres, les sympathies existantes pour la France qui généralement, chevaleresquement, convie toutes les nations à ce grand tournoi pacifique qui saluera l'aube du vingtième siècle, n'ont pas tardé à dissiper les légers nuages accumulés par la haine et l'envie. L'industrie italienne a fait de grands progrès depuis quelques années. Faisant peu de réclame et encore hésitante à envoyer ses voyageurs au dehors, elle est, au fond, très heureuse de l'occasion qui lui est offerte de faire connaître ses produits au monde entier.

Il est à remarquer, du reste, qu'en Italie on est amateur d'expositions. Tous les ans, et même sur différents points de la Péninsule à la fois s'ouvrent des expositions régionales et aussi nationales. Quant au gouvernement, il n'a pas cessé un instant d'encourager la participation de l'industrie italienne à la grande Exposition de Paris. Son concours, d'abord fixé à 900,000 francs, ayant été reconnu insuffisant vu le nombre des demandes, le gouvernement a ajouté à la première allocation une seconde, supérieure à la première, qui porte maintenant le chiffre de la dépense à 2,100,000 francs. Ce supplément, il est vrai, n'est pas encore approuvé par le Parlement; la cause en est à la clôture inopportune de la Chambre italienne, on sait dans quelles circonstances; mais il fera l'objet d'un des premiers projets de loi

bronzes artistiques. Elle aura des vitrines de reine. Rome tiendra aussi une belle place avec ses mosaïques bien connues, ses trésors d'orfèvrerie, ses bois sculptés et ses ornements sacrés. Comme vous le voyez, tous les principaux centres de l'Italie ont tenu à honneur de figurer à cette fête pacifique à laquelle la France convie le monde entier, et l'on peut être sûr que la section italienne sera une des plus admirées de l'Exposition de 1900.

UNE LETTRE

Général de Gallifet.

Un journal a raconté dernièrement, écrit le Figaro, qu'on avait trouvé dans le dossier du complot royaliste une lettre compromettante pour le général de Gallifet. L'Agence nationale a tout aussitôt rétabli la vérité en déclarant que cette lettre n'avait rien de compromettant pour qui que ce soit, et n'avait, en outre, aucun rapport avec le complot. Le général de Gallifet, qui aime les situations nettes, n'a pas voulu se contenter de ce démenti, si complet qu'il puisse être dans sa forme impersonnelle; et il a tenu à préciser lui-même la question dans les termes les plus formels. Voici la lettre qu'il adresse à cet effet au Figaro:

Paris, le 28 septembre. Monsieur le rédacteur en chef, J'ai vu que j'ai écrit une lettre à Monsieur le duc d'Orléans et, pour éviter tout malentendu, je tiens à préciser. Au mois de novembre ou de décembre 1898, Monsieur le duc d'Orléans me fit l'honneur de m'écrire pour m'inviter aux chasses de Wood-Norton. Je répondis à Monsieur le duc d'Orléans que je n'étais pas assez riche pour me rendre à sa très aimable invitation.

Quelques jours plus tard, par l'intermédiaire de mon ami le marquis du Lau, Monsieur le duc d'Orléans me fit offrir de payer mon voyage! Je répondis, verbalement et de fois, que je n'étais pas assez pauvre pour accepter cette offre gracieuse.

Je n'ai depuis ce moment écrit aucune lettre à Monsieur le duc d'Orléans et j'en suis réduit à me demander quel intérêt pouvait avoir un collectionneur à dérober une lettre que j'ai écrite au moment où je ne songeais certainement pas à recevoir le portefeuille de la Guerre.

Je tiens à préciser, monsieur le Rédacteur en chef, à mes meilleurs sentiments. Général GALLIFET.

Convention des Filles de la Confédération.

Athènes, Grèce, 12 octobre.—La première séance de la convention annuelle des Filles de la Confédération, Division de Grèce, a eu lieu, hier. Mme Rousseau, présidente de l'association d'Etat, a fait un discours sur les moyens de conserver les reliques sacrées. Elle a demandé que l'on s'efforçât d'une façon tout à fait impartiale, dans le programme de section, l'histoire de ces temps glorieux, et que l'on prit le plus grand soin des tombes des héros de la Confédération. La Société compte quinze mille membres.

LES SOUS-MARINS

Le ministre de la marine en France, conformément au programme inscrit au budget de 1899, a décidé, le 28 septembre, la construction immédiate, à Rochefort, de quatre nouveaux sous-marins. Les plans de ces quatre nouveaux sous-marins, qui sont dénommés: «Le Farfadet», «Le Gnome», «Le Korrigan» et «Le Lutin», ont été dressés par M. Maugas, ingénieur de première classe de la marine. Ils seront d'un type analogue à celui des deux sous-marins qui ont été mis en chantier, le 8 avril dernier, à Cherbourg, à la suite de la souscription nationale ouverte par le «Matin» et qui produisit, on se le rappelle, plus de quatre cent mille francs, obole patriotique de plus de quarante mille souscripteurs.

Ces deux derniers bâtiments—«Le Français» et «L'Algérien»—sont, on le sait, des bateaux électriques d'un type, dit type Morse. Depuis leur mise en chantier, les ingénieurs de la marine, qui travaillaient à l'étude de la navigation sous-marine, ont pu se convaincre que les plans sur lesquels ils sont construits, offraient toutes les garanties désirables. A la suite de cette constatation, dont l'importance ne saurait échapper à personne, M. de Lanesan a donné l'ordre de construire les quatre nouveaux bâtiments dont nous parlons plus haut, et qui seront édifiés sur les mêmes données que «Le Français» et «L'Algérien». M. l'ingénieur Maugas a simplement introduit dans les plans primitifs, quelques modifications de détail.

En dehors de ces six bâtiments du type Morse, on construit, en ce moment, dans les ateliers de l'arsenal de Cherbourg, un autre sous-marin tout à fait différent. Ce sous-marin, connu sous le nom de «Narval», a été imaginé par un ingénieur de la marine, M. Lohouf. Le «Narval» qui est un bâtiment submersible, alors que les sous-marins, comme «Le Français» et «L'Algérien», sont surtout des bateaux plongeurs, est d'un type beaucoup plus complexe. Manœuvrant au moyen de la vapeur et de l'électricité le «Narval» aura un rayon d'action beaucoup plus étendu et son prix de revient sera sensiblement plus élevé que les bâtiments du type Morse.

A l'origine, il avait été décidé que quatre sous-marins du type «Narval» seraient construits au cours de cette année et déjà deux de ces bâtiments avaient été dénommés la «Sirene» et le «Triton».

Mais cette mise en chantier a été retardée à la demande de M. Lohouf, qui a manifesté le désir de procéder à des expériences détaillées avant d'engager de nouvelles constructions. On espère que ces expériences pourront être bientôt faites.

En attendant, on travaille avec beaucoup d'activité, à Cherbourg, à l'achèvement du «Français» et de «L'Algérien», et le ministre de la marine informe que l'un sera mis en route, prêt à naviguer, le 1er août, et l'autre le 1er octobre 1899.

AMUSEMENTS. GRAND OPERA HOUSE.

«Hoodman Blind» obtient, chaque soir, au Grand Opera House, le succès auquel lui donne droit son ancienne réputation, et la pièce est interprétée par une compagnie d'élite que nous avons le bonheur de conserver en permanence. A partir de dimanche, les matinées à ce théâtre, commenceront à 2 h. précises au lieu de 2 h. 30; mais il n'y a aucun changement dans les prix—10 cents, 20 cents et 30 cents. Fidèle à un système que nous approuvons complètement, la troupe Baldwin-Melville joue de préfé-

rence des pièces consacrées par le succès. Ainsi, après «Hoodman Blind» nous aurons «Le Bal de Clémentine» qui non seulement joint d'une grande renommée; mais qui exige une grande et luxueuse mise en scène. Nous prédisons de très belles salles, cette semaine, au Grand Opera House.

CRESCENT THEATRE.

Au Crescent, Mlle Fifi fait toujours de très belles salles. La pièce est attrayante au possible, parce qu'elle est non seulement amusante, mais bien écrite et bien faite. Le drame s'y marie très heureusement au vaudeville. Et ce qui double cette semaine l'attraction des représentations ce sont les exhibitions par le vitroscope des fêtes qui ont été récemment données en l'honneur de Devery. Le Crescent nous promet, pour la semaine prochaine une série d'exhibitions splendides qui attireront la foule. Nous reparlerons de cette affaire avant la soirée de dimanche.

THEATRE TULANE.

M. Fred. Ward, notre grand tragédien, en est à sa troisième pièce depuis dimanche, au Tulane. Avant le théâtre ne désemplit-il pas. Après le «Lion's Mouth», «Roméo et Juliette» et «Virginia», un des meilleurs rôles incontestablement du répertoire de ce très remarquable artiste; il donnait hier «Le Marchand de Venise». Ce soir nous aurons le «Lion's Mouth»; samedi, en matinée, «Roméo et Juliette»; et, enfin samedi soir, «Richard III»—une semaine bien remplie, assurément. Impossible de rêver une plus grande variété. On dit le plus grand bien de la troupe qui doit, à partir de dimanche, interpréter les «Liars».

L'ESPRIT DES AUTRES.

Les plaintes d'un dévot d'aujourd'hui. Non, disait l'autre jour B... à son cercle pendant un entr'acte du baccara, je ne connais pas de gain comparable à la mienne! —Pourquoi ça fit un pont. —Imaginez-vous que je perds toutes mes dents. Mon dentiste me les remplace. Une pièce superbe: trente-trois dents... Je tenez à en avoir plus que tout le monde. Eh bien, les jours de pluie, comme je suis très sensible à l'humidité... j'ai mal à mon dentier!

M. de X..., vient d'annoncé de l'Opéra, annonçant l'autre soir, au foyer de la danse, qu'il était sur le point de partir en voyage. —Je vais passer, disait-il, un mois dans le Rouergue.

Une de ces demoiselles, peu familiarisée avec les noms des anciennes provinces: —Vous serez bien aimable de m'écrire de ce pays-là; je donnerai les timbres à mon frère pour sa collection!

Le jeune fils Prudhomme regardait curieusement un livre que son père vient de tuer à la chasse. —Oh! papa, dit-il, on dirait qu'il dort. —Oui, mon fils, et d'un sommeil de plomb encore!

Athénée Louisianais.

CONCOURS DE 1899. L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année: Charles Gayarré et ses œuvres. Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1900 inclusivement. L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or et un prix de cinquante dollars en espèces.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille. Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir. Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le recto et les lignes. Ils ne devront pas dépasser 25 pages. Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse. Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours. Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable. Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal «L'Athénée».

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique. Le nom du lauréat et de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public. Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme. Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus. Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir. Les manuscrits seront adressés au Secrétaire. Le Secrétaire perpétuel, BUS, ROUEN, P. O. Box 725, Nouvelle-Orléans.

DEPECHE TELEGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE. Faux monnaieurs. St-Paul, 12 octobre.—Les quatre sections du train qui ramenaient au pays les 135 volontaires du Minnesota sont arrivées, ce matin, à 6 h. Ces volontaires étaient au service depuis 17 mois, presque tout le temps, aux Philippines. Leur arrivée a été saluée par 13 coups de canon, les sifflets des bateaux qui se trouvaient dans le port, faisant un bruit assourdissant. Les soldats ont été conduits à l'auditorium où un déjeuner leur a été servi, après leur première entrevue avec leurs parents et amis. Puis ils ont été conduits au train qui va les transporter à Minneapolis, où le Président doit les recevoir, cette après-midi.

Politique d'apaisement au Pérou. Lima, Pérou, 12 octobre.—Le Président Romana poursuit sa politique de conciliation. Il a mis en liberté 24 prisonniers politiques et leur a payé le prix du voyage pour retourner chez eux. La Chambre des Députés a été lue, pour la première fois, hier, l'acte d'accusation formel de Juan Santander contre l'ancien président Pierola.

Retour des volontaires du Minnesota. St-Paul, 12 octobre.—Les quatre sections du train qui ramenaient au pays les 135 volontaires du Minnesota sont arrivées, ce matin, à 6 h. Ces volontaires étaient au service depuis 17 mois, presque tout le temps, aux Philippines. Leur arrivée a été saluée par 13 coups de canon, les sifflets des bateaux qui se trouvaient dans le port, faisant un bruit assourdissant. Les soldats ont été conduits à l'auditorium où un déjeuner leur a été servi, après leur première entrevue avec leurs parents et amis. Puis ils ont été conduits au train qui va les transporter à Minneapolis, où le Président doit les recevoir, cette après-midi.

Politique d'apaisement au Pérou. Lima, Pérou, 12 octobre.—Le Président Romana poursuit sa politique de conciliation. Il a mis en liberté 24 prisonniers politiques et leur a payé le prix du voyage pour retourner chez eux. La Chambre des Députés a été lue, pour la première fois, hier, l'acte d'accusation formel de Juan Santander contre l'ancien président Pierola.

Retour des volontaires du Minnesota. St-Paul, 12 octobre.—Les quatre sections du train qui ramenaient au pays les 135 volontaires du Minnesota sont arrivées, ce matin, à 6 h. Ces volontaires étaient au service depuis 17 mois, presque tout le temps, aux Philippines. Leur arrivée a été saluée par 13 coups de canon, les sifflets des bateaux qui se trouvaient dans le port, faisant un bruit assourdissant. Les soldats ont été conduits à l'auditorium où un déjeuner leur a été servi, après leur première entrevue avec leurs parents et amis. Puis ils ont été conduits au train qui va les transporter à Minneapolis, où le Président doit les recevoir, cette après-midi.

Politique d'apaisement au Pérou. Lima, Pérou, 12 octobre.—Le Président Romana poursuit sa politique de conciliation. Il a mis en liberté 24 prisonniers politiques et leur a payé le prix du voyage pour retourner chez eux. La Chambre des Députés a été lue, pour la première fois, hier, l'acte d'accusation formel de Juan Santander contre l'ancien président Pierola.

Feuilleton

L'Abéille de la N. O.

28 Commencé le 24 août, 1899

DETRESSE MATERNELLE.

PAR HENRI GERMAIN.

DEUXIEME PARTIE.

II L'ENTREVUE.

Suite.

«Un mpt, mon fils devint, dès ce jour, un enfant abandonné, perdu, sans famille et sans

nom; un malheureux qui devait expier durant toute sa vie, sans doute, l'erreur monstrueuse et la colère d'un père.

Si bien perdu qu'aujourd'hui, après vingt ans écoulés, je le chercherai encore, sans, d'ailleurs, avoir jamais revu son père, si des événements impossibles à prévoir, lors de ma lettre à M. le procureur de la République, n'étaient survenus brusquement.

—Quelle crainte! ne pu s'empêcher de dire M. Lombard, péniblement impressionné.

—Après cette constatation de douleur, reprit Mme de Presles, que des sanglots contents étouffaient au souvenir de toutes ses douleurs révélées, je devins folle.

Je restai deux ans en cet état; cependant, admirablement soignée, je recouvrai plus tard la raison et j'allai m'établir en mon château du Roc, avec mon inguérissable chagrin.

J'avais perdu toute trace de l'enfant et de père que j'avais pourtant fait rechercher, mais inutilement.

—Voilà pour le passé, dit M. Lombard, voyez maintenant le présent; puisque, comme vous le disiez tout à l'heure, il s'est produit depuis peu des événements qui vous ont remis sur la trace de ceux que vous aviez perdus?

—Et c'est de ce sujet, sans doute, que vous venez, madame, solliciter de nous une aide qui, soyez-

vous persuadée, ne vous fera pas défaut.

—Grand merci, monsieur, vous avez deviné juste.

Mais, reprit la comtesse, plus précise, à mesure qu'elle reconstruisait son sang-froid, de tels événements se sont produits que, si je dois y croire, ce ne serait plus une aide effective que je vous demanderais, mais simplement des conseils.

—Ah! des conseils seulement? articula lentement M. Lombard, en étudiant attentivement la physionomie de Mme de Presles pour essayer de deviner le fond de sa pensée, et en pressant que, même à cette heure décisive, elle craignait de provoquer par une action judiciaire un scandale quelconque.

—Oui, monsieur, du moins pour le moment....

—Et croyez bien que ce n'est pas parce que je redoute, le moins du monde, l'ingérence de la justice dans cette grave affaire, puisque, tout au contraire, je viens à vous et que je vais tout vous dire.

—Merci de cette confiance, madame, répliqua M. Lombard, dont les traits, un instant contractés sous l'effort de la recherche, se détendirent, je n'en attendais pas moins.

—Pas absolument.

—C'est pour cela justement que je viens solliciter vos lumières, c'est pour vous priver de m'aider à établir d'irréfutable façon la légitimité d'une revendication qui me fut adressée il y a trois jours.

—Vous avez donc quelques raisons d'en douter, de cette légitimité?

—Mon Dieu, oui et non.

En réalité, mon esprit n'en trouve pas en présence des faits révélés; mon cœur, au contraire, se rebelle, semble se raidir et refouler d'instinct l'individu qui m'est présenté.

—Ceci vaut la peine d'être examiné, madame la comtesse, car le cœur est fort souvent, chez les femmes, chez les mères surtout, un guide infailible.

—Appellez cela la voix du sang, le pressentiment, l'instinct animal: oh! pardon du mot, il n'en est pas moins vrai que la chose existe.

—N'est-ce pas, monsieur? Voici donc les faits nouveaux qui m'ont été révélés depuis trois jours:

A cette date, un personnage qui n'est totalement inconnu venait directement de Paris à mon château du Roc et sollicitait de moi un entretien particulier, au sujet de mon fils, autrefois abandonné par M. de Presles.

—Invité à me dire ce qu'il savait, il me raconta d'abord succinctement l'histoire de l'enlèvement de l'enfant par mon mari, et me cita le nom des gens sans aveu à qui mon malheureux fils avait été confié.

Puis il me fit un récit très résumé, trop peut-être, de l'enfant et de la jeunesse de celui qu'il avait retrouvé, disait-il; et il m'affirma enfin que ce jeune homme habitait avec lui à Paris.

Quelques doutes sur la véracité de son récit s'élevèrent en mon esprit, je les lui manifestai adroitement, et non seulement il me donna quelques détails assez précis, mais, de plus, il me montra une pièce que je crois authentique.

—Quelle pièce? demanda vivement M. Lombard.

—Une sorte d'engagement souscrit par mon coupable et malheureux mari aux misérables à qui il confiait si légèrement, et si cruellement, notre enfant. Je reconnus, à n'en pas douter l'écriture de M. de Presles, et de plus, je vis sur cet engagement un sceau tout particulier, spécial à notre famille pour les actes intimes, et seulement connu de nous.

—Ah! ceci serait une preuve... pet-être, fit M. Lombard d'un accent indéfinissable, car les faussaires ne sont pas rares, et l'habileté n'est pas le moindre de leurs défauts.

—Comment, monsieur, vous supposeriez?... —Tout est possible, madame,

et notre devoir, à nous magistrats, est d'admettre toutes les hypothèses, même les plus invraisemblables.

Le moindre secret de famille surpris peut-être frauduleusement exploité par des gens sans scrupules qui spéculent hardiment sur la peur du scandale.

—Qu'importe! fit Mme de Presles.

Je crus cet homme et je le priai de me mettre en relations avec celui qu'il disait être mon fils.

—Encore prudente, cependant je lui conseillai de me désigner au jeune homme comme une tante seulement, me réservant d'étudier plus à loisir, et l'homme et la situation, et de décider moi-même à l'intéressé ma véritable qualité.

—Oui, c'est mon projet. Serais-je seulement assez froide et persévérante pour l'exécuter?...

Mai, d'ores et déjà, et malgré toutes les preuves qui semblent imposer cet homme à ma tendresse, je me sens plutôt éloignée de lui, qu'attristée sympathiquement.

J'ai, d'un regard anxieux et scrutateur, fouillé ses traits, je n'y ai rien retrouvé de ceux de mon mari ou des miens.

En un mot, physiquement, il ne nous ressemble pas du tout, ni à l'un ni à l'autre, et je crois que la même dissemblance morale le différencie de nos caractères.

—Eh bien! malgré tout cela je demeure perplexe, anxieuse douloureusement; car j'ai réfléchi que, depuis si longtemps séparé de nous, ce jeune homme, si c'est notre fils, à M. de Presles et à moi, doit avoir subi certainement l'influence de mille vicieuses où il a vécu, et a en l'empreinte ineffaçable, sinon néfaste.

—Voilà qui est très justement raisonné, madame la comtesse. Ainsi donc, rien n'est prouvé, et vous avez autant le droit d'espérer que le devoir de craindre et de vous abstenir de toute démonstration compromettante.

—C'est ce que j'ai pensé, monsieur. —Alors, maintenant que vous m'avez tout dit, permettez-moi quelques questions indispensables.